

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 juin 2020

Secrétaire de séance : Maryline BORDY.

Tous les membres du Conseil municipal sont présents.

Ajout de deux points à l'ordre du jour :

-Nomination 2 représentants SIVOS de la Combe Fleurie

-Projet de vente parcelle ostéopathe.

**I – Approbation du compte-rendu du 11 juin 2020** : à l'unanimité.

### **II - Urbanisme**

A- Départ dossiers vers CCPHD : Permis de construire

MAILLY Thierry 7 Hameau de l'Épine Extension habitation, construction piscine et garage

B- Retours permis modificatifs CCPHD

CRANTZ Sarah route de Baume Extension vitrée **Accordé**

RUCHET Paul rue du Tertre Changement implantation maison **Accordé**

ALONSO Jacinto 6 rue des Vergers Remplacement 4 lucarnes par des fenêtres de toit **Accordé**

### **III – Ajout délégation au maire : encaissement et restitution des cautions locatives**

Proposition de délégation supplémentaire au maire : *Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'exédant pas 12 ans (y compris encaissement et restitution de caution).*

Par cette délégation, le maire se trouve investi du pouvoir de passer les contrats de location en tant que preneur ou bailleur, et d'en fixer par conséquent le prix. Il peut également mettre à disposition, à titre gratuit, un logement, dans certaines circonstances, ou décider de ne pas renouveler un engagement de location, y compris s'il s'agit d'un contrat d'occupation du domaine public ou privé communal. Sont également concernés les concessions d'occupation du domaine public ou privé, et les baux ruraux ou de chasse.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de la délégation au maire.

### **IV – Convention Enedis : autorisation de signature au maire**

Une ligne souterraine Enedis doit être installée pour la SCI Devant la Vie (Entreprise de travaux publics Passemar).

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention de servitudes.

### **V – Présentation des scénarios périscolaire septembre 2020**

Pour l'année 2019/2020, la cantine était à saturation et n'était pas en capacité d'accueillir tous les enfants inscrits. Afin de pallier à cette problématique, 2 scénarios sont proposés :

- Double service à l'espace Douge : pendant qu'une partie de l'effectif des enfants va au périscolaire, l'autre partie reste à l'école. Lorsque les enfants ont terminé le repas, ceux restés à l'école rejoignent le périscolaire.
- Utilisation de l'espace socio-culturel : l'ensemble des enfants est accueilli en même temps.

Dans le cas du premier scénario, l'attente est longue pour le groupe resté à l'école, ne respecte pas le rythme de l'enfant et génère du stress.

L'utilisation de l'espace socio-culturel permettrait aux enfants de bénéficier d'un repas plus long. La possibilité de faire des groupes par la sectorisation de la salle apporte un confort au niveau sonore. Enfin, l'utilisation d'une salle unique nécessite moins de personnel et donc une gestion plus aisée.

L'exposé du maire entendu, le Conseil municipal décide que pour l'année scolaire 2020/2021, le périscolaire utilisera l'espace socio-culturel.

Un groupe de travail est créé, encadré par Jocelyne WOILLARD et Dominique PERRIER, notamment pour la rédaction d'une convention entre « Familles Rurales » et la commune. Les conseillers souhaitant participer peuvent s'adresser aux adjointes.

*Les prêts et locations de l'espace socio-culturel ne seront plus possibles en semaine.*

## **VI – Dossier Gros Lambert**

Monsieur Didier Gros Lambert a acquis une parcelle communale en 2019 qui s'est avérée exigüe pour accueillir son projet. Par ailleurs, la parcelle a été remblayée sur une grande hauteur, entraînant des surcoûts de construction pour consolider les fondations.

Monsieur Gros Lambert demande le remboursement de la transaction (achat du terrain + frais de notaire + étude de sol) soit 15 290 € pour un achat initial de 9 480 €.

La commune veut favoriser l'implantation du commerce local, et pour cela souhaite trouver un compromis. Un terrain disponible dans la zone artisanale lui sera proposé par la Communauté de Communes pour l'installation de son activité

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le maire à mener la négociation avec Monsieur Gros Lambert.

## **VII – Nomination 2 représentants SIVOS de la Combe Fleurie**

Avant la création de la commune nouvelle, les enfants de Verrières du Grosbois étaient scolarisés à Gonsans et la commune appartenait au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de la Combe Fleurie.

Suite à la fusion de Verrières avec Etalans, les enfants ont rejoint l'école d'Etalans et une indemnité de 5 000 € a été versée pour quitter le SIVOS.

Dans l'attente de la dissolution du SIVOS, 2 élus doivent représenter la commune.

Paul RUCHET et Dominique PERRIER sont nommés.

## **VIII – Projet de vente parcelle ostéopathe**

Monsieur Yann GRESSET, ostéopathe, souhaite faire l'acquisition d'une parcelle pour installer son activité. La parcelle pressentie d'une superficie de 700 m<sup>2</sup>, se situe dans la rue de la Gare, proche de l'entreprise SIS.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à poursuivre les démarches sous réserve que la parcelle soit exempte de tout vice.

## VII – Présentation du budget

Principaux travaux pour l'année 2020 :

Terrains et Voirie	Montants TTC	Bâtiments	Montants TTC	Autres dépenses	Montants TTC
Achat terrain SIS	47 370.00 €	Multi-accueil	50 839.10 €	Electroménager périscolaire	6 233.00 €
Achat parcelles rue Cusenier	6 000.00 €	Portail cour multi-accueil	3 000.00 €	Vidéoprojecteur interactif école	5 000.00 €
Mise aux normes terrain de foot	11 151.71 €	Etude périscolaire	10 000.00 €	Tablettes école	5 000.00 €
Aménagement cour de l'école	36 000.00 €	Porte sectionnelle hangar communal	5 000.00 €	Téléphonie mairie	Attente devis
Requalification espaces publics	380 000.00 €	Enseignes bâtiments communaux	5 640.00 €	Matériel et outillage employés comm	8 000.00 €
Rachat parcelle Gros Lambert	En attente négociation	Domotique mairie et espace Douge	Attente devis		
Travaux d'enrobé divers	50 000.00 €				
Enrobé rue des Prés/de Rougeu	16 261.00 €				
Pluviales rue du Moulin	Attente devis				
Pluviales rue du Château-Charbonnières	5 040.00 €				
Panneaux de rue	5 000.00 €				

## VIII – Vote des taux de fiscalité directe locale

	2019			2020		
	bases imposition	taux	Produit	bases imposition	taux	Produit
<b>taxe d'habitation</b>	1 488 333	17.28	257 183	1 525 000	17.28	263 520
<b>taxe foncière (bâti)</b>	1 669 251	12.50	208 656	1 700 000	12.50	212 500
<b>taxe foncière (non bâti)</b>	170 728	21.28	36 330	172 600	21.28	36 729
<b>TOTAL</b>			<b>502 169 €</b>			<b>512 749 €</b>

A l'unanimité, le Conseil municipal choisit de ne pas modifier le taux des taxes.

## IX – Questions diverses

- Un arrêté interdisant l'accès des chiens au parc de l'espace Douge sera prochainement pris.
- Enrobé multi-accueil : les travaux sont exécutés par les services techniques de la Communauté de Communes.
- Les locations de l'espace socio-culturel et de la salle des fêtes de Charbonnières les Sapins sont suspendus jusqu'en septembre en raison de l'état d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19.
- Référent ambroisie : l'ambroisie est une plante invasive provoquant allergie, asthme, conjonctivite, urticaire ... Afin de lutter contre la prolifération de cette plante, un arrêté préfectoral prévoit la désignation d'un référent ambroisie au sein de chaque Conseil municipal.  
Michel LENGLET est nommé référent.
- Commission « Information-Communication » : Louise FAINDT informe de la sortie prochaine du prochain bulletin municipal, d'ici au 10 juillet.
- Travaux :
  - Pluviales rue du Moulin : les travaux sont prévus pour cet automne.  
La conduite d'eau potable sera renouvelée à partir de lundi 29 juin.
  - Bâtiments communaux : un bilan énergétique est en cours.
  - Assainissement : le silo atteignant sa capacité maximale, une table d'égouttage destinée à déshydrater les boues sera bientôt installée.
- Assainissement Charbonnières les Sapins : à compter du 1<sup>er</sup> juillet, la Communauté de Communes effectuera les travaux sur les 2 stations de Charbonnières. Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin, Jean-Louis VIENNET, adjoint, s'occupait des travaux d'entretien qui feront l'objet d'une refacturation à la Communauté de communes (l'assainissement étant une compétence intercommunale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020).
- Prochaine réunion de Conseil municipal : 9 juillet à 20h00 à l'espace socio-culturel.
- Levée de séance : 22h15.

Le Maire  
Paul RUCHET

La secrétaire de séance  
Maryline BORDY